

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

ARRETE DU MAIRE N°2024/001

OBJET : Constitution du Comité Social Territorial

Le Maire de la commune de Méry-Sur-Oise,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
Vu la délibération n°2022/145 du 30 juin 2022 du conseil municipal fixant le nombre de représentants du personnel au comité social territorial à 4 titulaires et 4 suppléants et décidant le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,
Vu le procès-verbal de composition du comité social territorial suite à tirage au sort du 08 décembre 2022,
Vu le courrier de démission ne date du 10 novembre 2023 d'un représentant du personnel titulaire, il convient de le remplacer,
Vu l'arrêté n° 2023/095 du 27 décembre 2023 portant constitution du comité social territorial, Considérant qu'une erreur s'est glissée dans le nom d'un représentant titulaire de la collectivité.

ARRETE

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté n°2023/095 du 27 décembre 2023 est modifié comme suit :

A compter du 1^{er} janvier 2024, la composition du Comité Social Territorial de la ville de Méry-Sur-Oise s'établit comme suit :

Représentants de la collectivité	Représentants du personnel
<u>Titulaires</u> : Pierre-Edouard EON, Maire Eric LEMAIRE, Conseiller municipal Marie-Claude CRESPIN, Adjointe au Maire Catherine GAUTIER, Adjointe au Maire	<u>Titulaires</u> : Cathy CICHOSZ Cyril HUYARD Sandrine LEFEBVRE Fernando DA SILVA
<u>Suppléants</u> : Bernard RIO, Adjoint au Maire Chantal AMICEL, Conseillère municipale Marie-France HOFFMANN, Conseillère municipale Hubert MARCHAIS, Adjoint au Maire	<u>Suppléants</u> : Sabrina BARRECA-COURTIN Elisabeth MARION Véronique DROUARD vacant

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pontoise
- Madame la Directrice des Ressources Humaines
- Chaque représentant de la collectivité
- Chaque représentant du personnel

Fait à Méry-sur-Oise, le 2 février 2024

Le Maire,


Pierre-Edouard EON
Vice-président du conseil départemental